

**Objectif professionnel : obtenir le DE - Diplôme d'Etat d'infirmier
ou d'infirmière, grade de licence**

PROCHAINE RENTREE : Rentrée prévisionnelle le 30 Aout 2024

Promo 2024/2027

L'ensemble de la formation comprend 120 semaines, soit 4200 heures d'enseignement théorique et stage clinique, et 28 semaines de congés.

La formation est répartie ainsi sur 3 années universitaires de la manière suivante :

- Enseignement en institut de formation : 60 semaines, soit 2100 heures ;
- Enseignement en stage clinique : 60 semaines, soit 2100 heures.

On parle de semestre de formation, la formation menant au Diplôme d'Etat Infirmier compte 6 semestres.

L'enseignement en institut de formation comprend des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux personnels guidés, des simulations en santé, des simulations procédurales, des accompagnements et suivis pédagogiques individualisés, des ateliers d'ergonomie.

La présence des étudiants est obligatoire aux séances de TD (Travaux Dirigés), TP (Travaux Pratiques), aux TPG (Travaux Personnels Guidés) et aux stages. Les présences aux CM (Cours Magistraux) peut l'être en fonction de notre projet pédagogique.

Taille et spécificités des Promotions à l'IFSI du CFPBNA :

Les promotions sont de 20 à 24 places, au moins 25% des places sont réservées aux candidats issus de la FPC, avec une dizaine de places en contrat d'apprentissage dès la 1ère année (voir la page dédiée sur notre site internet).

● Objectifs opérationnels – Référentiel de compétences

L'étudiant en Soins Infirmiers – ESI - aura donc validé au cours de ses 6 semestres de formation les 10 objectifs opérationnels suivants :

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes.
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Le référentiel Infirmier évoque ces aptitudes en termes de compétences.

Au regard de ces objectifs opérationnels devenus capacités, l'infirmier est amené à être un praticien autonome, responsable et réflexif.

● Modalités de Sélection et Prérequis

Peuvent se présenter aux modalités de sélection :

- Soit les lycéens en Terminale, via **PARCOURSUP**, les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme (DAEU), en réorientation, ou en reconversion.

C'est gratuit, le nombre total de vœux en IFSI est limitée à 5, mais le Groupement des IFSI de Bordeaux (18 IFSI) ne représente qu'un vœu. Vous sélectionnez le CFPBNA en Sous-Vœu.

- Soit les candidats relevant de la **Formation Professionnelle Continue** - FPC (Article L.6311-1 du code du Travail), et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

C'est payant (120 €). Le nombre de places ouvert est fixé à 25% du nombre total d'étudiants (avec les reports). L'inscription ne peut se faire que dans un seul et même IFSI du groupement.

La sélection s'effectue au regard de 2 épreuves - d'une épreuve écrite, d'une épreuve de rédaction, associée à une épreuve de calculs simples (en 2 fois 30 minutes) - et d'un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat.

Les candidats doivent satisfaire à l'une des 2 sélections pour entrer en formation. Pour tout candidat à la FPC muni d'un Bac ou de son équivalent (DAEU), les deux modalités de sélection sont cumulables.

L'admission définitive est subordonnée à 3 critères :

- A l'âge du candidat : peuvent être admis les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation,
- A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession,
- A la production, au plus tard le 1^{er} jour du premier stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Des modalités spécifiques existent pour les Aides-soignants réussissant la FPC, soutenus par leur employeur, et ayant exercé en équivalent temps plein 3 ans sur ces 5 dernières années en tant que tel pour entrer en formation en 2e Année : Le parcours spécifique est déployé en Nouvelle Aquitaine, l'IFSI du CFPBNA se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Pour l'entrée en formation en 2A ou en 3A, pour les ESI, étudiants en soins infirmiers, il existe la possibilité de demander un transfert autrement appelé mutation, l'IFSI du CFPBNA se tient à votre disposition pour vous renseigner.

● Contenu de la formation

Le référentiel de formation des infirmiers propose des unités d'enseignements (UE) de 4 types :

- Des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « **contributifs** » aux savoirs infirmiers, Les UE commençant par 1 et 2, sont dites contributives, à titre d'exemple on y trouve la Biologie fondamentale (l'UE 2.1.S1).

- Des unités d'enseignement des savoirs constitutifs ou **cœur de métier**,

Les UE commençant par 3 et 4, sont dites Cœur de métier, à titre d'exemple on y trouve le raisonnement et la démarche clinique infirmière (UE 3.1.S1).

- Des unités d'**intégration des savoirs et posture professionnelle**,

Les UE commençant par 5, à titre d'exemple on y trouve l'évaluation d'une situation clinique (UE 5.2.S2).

- Des unités de **méthodologie**,

Les UE commençant par 6, à titre d'exemple on y trouve l'Anglais (UE 6.2).

● Durée

- 4200 heures, étalées sur 6 semestres, ou 36 mois, ou 1800 jours de 7 heures.

- Horaires : 7 heures par jour, de 08h30 à 16h30, sauf mention contraire (pause déjeuner de 12h à 13h), soit 35 heures/semaine du lundi au vendredi (en institut).

- Enseignement en institut de formation : 60 semaines, soit 2100 heures ;

- Enseignement en stage clinique : 60 semaines, soit 2100 heures.

● Modalité pédagogique

La modalité pédagogique – principale et privilégiée – c'est la formation en présentiel.

Les cours dit Capsules (Contenu Universitaire) sont proposés en distanciel et sont accessibles tout au long du parcours sur la plateforme dédiée E-Noticia (sur les 3 ans). Ces cours font l'objet d'un accompagnement à la fois pédagogique et d'une assistance technique.

● Méthodes et moyens mobilisés

- Méthodes pédagogiques :

1. Accompagnement et suivi pédagogique individualisé en stage et en institut via le référent pédagogique.

2. Cours magistraux (face à face et capsules universitaires).

3. Pratiques en situations simulées et procédurales.

4. Ergonomie.

5. Travaux Dirigés qui permettent de mobiliser et d'ancrer les connaissances dans la pratique IDE.

6. Sorties à thème par semestre ou année de formation

7. Td permettant de mobiliser et d'ancrer des connaissances dans la Pratique infirmière.

- Moyens matériels :

Le CFPBNA s'est doté de locaux lumineux, spacieux et équipés de tout le matériel pédagogique :

- Salle de cours magistraux pouvant accueillir les différentes promotions.

- Salle avec tableaux numériques.

- Salle de TD reproduisant une chambre de patient.
 - Salle de TP (matériel spécifique à l'AFGSU).
 - Salle de Simulation en santé (caméras, régie).
 - Simulateurs de vieillesse, verticalisateur et un lève-malade, également un nouveau chariot d'urgence.
 - Salle informatique et près de 15 postes en accès « encadré ».
 - Centre de Documentation et d'Information (Fonds documentaire enrichi chaque année).
 - Matériels spécifiques IFSI (par exemple, bras de ponction veineuse avancé, bassins pour sondage urinaire, torse soins trachéo et sonde gastrique, plastron pour pose d'aiguille sur chambre implantable).
- L'IFSI s'est doté récemment de casques virtuels.

- **Moyens humains :**

Un Directeur et son adjointe, une coordinatrice administrative et financière, mutualisés sur l'IFSI et l'IFAS, ainsi qu'une personne chargée d'accueil et d'orientation.

Une coordinatrice pédagogique pour les 2 filières a été nommée.

- Une équipe de formateurs permanents :

- 3 Infirmiers - tous formés à la simulation en santé.
 - 2 formatrices formées à l'Éducation Thérapeutique du Patient ETP,
 - 2 formatrices diplômée en Pédagogie Enseignement des Sciences de la Santé (DU)
 - 1 formatrice diplômée en Hygiène Hospitalière (DU), et formée à la Santé Environnementale et tout récemment initiée à la RSE.
 - 1 formatrice habilitée à former aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).
 - 1 formatrice formée à la coordination gestion des risques associés aux soins,
- Des intervenants extérieurs experts dans leur domaine complètent cette équipe.

● **Modalités de financement**

• Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine prend en charge, selon le statut **à l'entrée en formation**, les personnes en poursuite d'études et les demandeurs d'emplois.

Attention, les droits au chômage ne durent que 18 mois et peuvent varier selon vos cotisations.

• Les salariés sont pris en charge par les Employeurs/OPCO ou Transitions Pro, par un Contrat d'apprentissage pour toute personne jusqu'à ses 29 ans échus. Plusieurs dispositifs peuvent être conjugués. L'IFSI du CFPBNA se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Pour tout dossier de financement à monter, nous contacter dès l'inscription quelle que soit la sélection privilégiée.

Le coût de la formation est de 11€ de l'heure théorique.

Les frais restants sont à la charge de l'étudiant : l'admission définitive est soumise au versement des droits d'inscription universitaires (170€ chaque année pendant 3 ans), le règlement de la CVEC - Contribution Vie Étudiante et Campus - est requis également conformément à l'article L.841-5 du code de l'Éducation (100 € chaque année pendant 3 ans) et les frais de tenues professionnelles (env. 75 €, une fois).

● Modalités d'évaluation

Contrôle continu, épreuves écrites (Question Choix Multiple, Question Réponse, Ouverte Courte), études de situation, pratiques simulées, évaluation des compétences en stage.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles (Article 22 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

Certification de la formation : le DE - Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade de licence est délivré par le ministère de la santé et de la prévention via la DREETS (Certificateur) à l'issue du jury de délibération sous réserve d'avoir acquis les 180 ECTS.

● Informations complémentaires

Taux de réussite : nous avons accueilli notre toute première promotion en septembre 2022. Elle est donc en cours. Elle ne sera diplômée qu'en juillet 2025.

Nombre d'étudiants engagés dans la formation : 40, à la rentrée avec la 3^e promotion, environ 75.

Nombre de candidats sur Parcoursup : 5426 vœux en 2024 plutôt stable par rapport à 2023.

Taux de passage en 2A (en 2^e année, sur 2 ans) : 100% en juillet 2023, en 2024 il n'est pas encore connu définitivement.

Taux d'interruption : 10 % sur 2024 pour des raisons personnelles.

Taux de satisfaction : en 2024, au S4 près de 8.5/10 chez les ESI 2A, au S2 9/10 chez les ESI 1A.

Pour passer en 2A : Le passage est rendu possible par la validation des semestres 1 et 2, ou par la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les 2 premiers semestres.

Pour passer en 3A : Le passage est rendu possible par la validation des semestres 1, 2, 3 et 4, ou par la validation des semestres 1 et 2, et la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les semestres 3 et 4 semestres.

Passerelle : Parcours universitaire en Master.

Suite de parcours professionnel : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État, Infirmier de Puériculture Diplômé d'État, Infirmier en Pratiques Avancées, Infirmier de Bloc Opératoire, Cadre de santé.

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier, dans le secteur public ou privé, en secteur social ou médico-social.

Perspectives : Ce métier est en très grande tension. Indeed, France Travail et les réseaux sociaux relaient des milliers d'opportunités.

● Accessibilité et Accueil des personnes en situation de Handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente Handicap CFPBNA : Mme PERCHERY, marieperchery@cfpbna.asso.fr

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le CFPBNA est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, le CFPBNA mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap Nouvelle Aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

● Lieu et Contacts utiles

Dans les locaux du CFPBNA, 6 rue Robert CHARAZAC 33 300 BORDEAUX.

Pour toute information administrative : contact@cfpbna.asso.fr

Accueil téléphonique CFPBNA : 05.56.43.70.82

Adresse postale du CFPBNA : 6 rue Robert CHARAZAC 33 300 BORDEAUX

Directeur de l'Institut : M. CARETTE, sylvaincurette@cfpbna.asso.fr

Coordinatrice pédagogique : Mme LAVERGNE, chantallavergne@cfpbna.asso.fr

Coordinatrice administrative et financière: Mme BEAUMONT, raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr

Référente Admissions

Fiche RNCP : RNCP8940, publiée le 07 Aout 2009 dont l'échéance est le 01.01.2025, un nouveau référentiel est potentiellement attendu pour la rentrée de septembre 2025.